

INTERVIEW

DANI SALIM

"ON OBSERVE ET ON RESTE VIGILANT"



L'ancien président de la Chambre d'agriculture, de la pêche et de l'aquaculture de Mayotte (Capam) est resté silencieux depuis le début de la semaine et la démission du bureau. Son successeur Mouslim Payet est en difficulté, ayant perdu la majorité. Dani Salim attend que les choses se décantent et nous livre son sentiment sur cette affaire.

Flash Infos : Que pensez-vous de ce qu'il se passe en ce moment à la Capam avec des élus de la majorité qui désavouent le président ?

Dani Salim : Malheureusement, il fallait s'y attendre. Il y a eu des problèmes de fond. Des gens se sont présentés sans programme pour l'agriculture mahoraise. Il n'y a pas eu de prise de conscience de l'existant. Aujourd'hui, ils pataugent. On ne gère pas un établissement public tel que la Capam comme une exploitation privée. On les laisse faire, on observe et on reste vigilant. On ne veut pas être impliqué de quelque manière que ce soit.

FI : Sept élus du bureau ont démissionné. Mouslim Payet ne peut plus diriger la Capam comme il l'entend. Est-ce que vous avez discuté avec les démissionnaires pour envisager une possible collaboration ?

DS : A l'heure actuelle, il y a un refus de tout contact avec moi. Il y a des contacts officieux

avec des élus qui sont proches de moi. Ce que les démissionnaires doivent savoir, c'est que nous formons une équipe unie, avec une ligne de conduite ? Mais s'il fallait travailler avec quelqu'un, sur quelles bases cela se ferait-il ? Mouslim Payet est toujours le président de la Capam. Statutairement, il peut continuer à diriger la chambre, mais à quoi bon pénaliser l'institution ? Beaucoup de décisions nécessitent l'approbation des élus. Le président tout comme le préfet a la possibilité de convoquer de nouvelles élections dans les jours à venir.

FI : Vous avez présidé la Capam de 2007 à 2013, quelle est sa situation exacte ?

DS : L'institution a adopté un budget déficitaire (-130 000 euros) sans qu'une remarque soit effectuée par le préfet. Lorsque j'étais président, même si j'étais contrarié, je savais ce qui m'attendait. Il y avait une enveloppe à ne pas dépasser et je m'y tenais. Là, il semble que le président ait fait fi de celle-ci. Sans compter que la DAAF critique les forces vives de Mayotte alors que celles-ci font leur travail. Il y a eu tellement de chantiers engagés depuis 2011, il faut donc les finir et penser à l'amélioration des conditions de vie des agriculteurs.

Propos recueillis par F.S.

L'INITIATIVE

environnement

Des élus du Sidevam à Paris pour l'avenir de la collecte à Mayotte

A Paris depuis samedi 5 octobre, des élus du Syndicat intercommunal d'élimination et de valorisation des déchets de Mayotte (Sidevam) prennent part à un voyage d'étude organisé par la société Insidens qui mène une mission d'accompagnement du nouveau syndicat environnemental de l'île.



"Ce voyage d'étude s'inscrivant dans une démarche opérationnelle, l'ensemble des activités et réflexions s'articulent autour du thème de la gestion des déchets. Ce déplacement est l'opportunité pour les membres et dirigeants du syndicat de rencontrer des collectivités locales utilisant le dispositif de collecte des déchets recommandé par la mission d'accompagnement. Ce dispositif a pour objectif d'améliorer la situation générale de la propreté à Mayotte et d'accompagner la transition indispensable vers le statut de RUP" présente Insidens.

Les acteurs de Mayotte ont visité mardi, le territoire de la Communauté de communes des Herbiers et ont observé le fonctionnement de leur système de collecte dont l'efficacité a été mise en avant par l'ensemble des acteurs de la collecte de déchets. "Les ordures ménagères sont disposées dans des conteneurs semi-enterrés. Ces conteneurs comptent de nombreux avantages : les camions sont moins complexes à entretenir, la collecte est plus facile pour le personnel, l'espace urbain est plus propre". D'autres visites sont réservées aux membres du Sidevam ces derniers jours.

"Ces échanges, tant avec les élus locaux que les techniciens, permettront au Sidevam de décider de l'avenir de la collecte des ordures ménagères à Mayotte et poseront les bases d'un projet d'avenir pour une île propre et un environnement respecté" conclut un communiqué d'Insidens.